

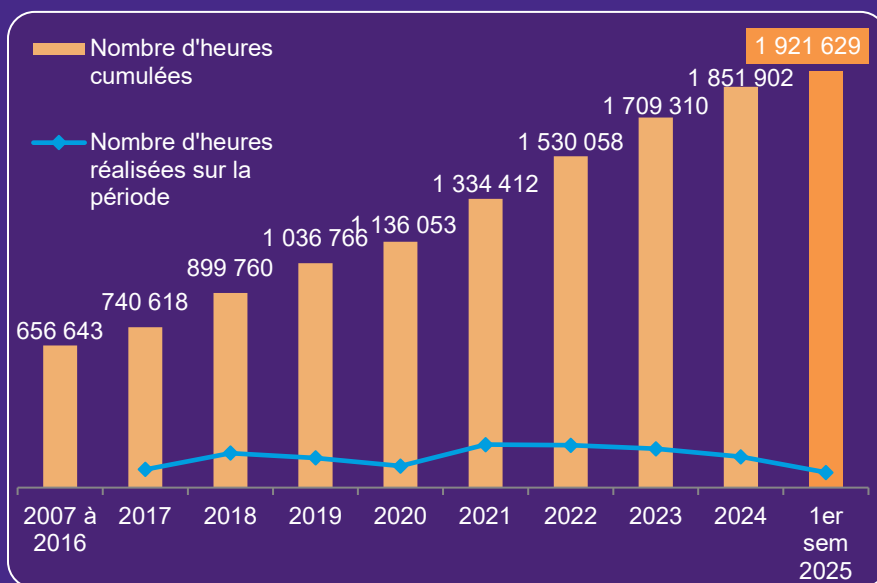
TABLEAU DE BORD

CLAUDE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

CALMEC, FACILITATEUR DE LA CLAUDE SOCIALE D'INSERTION
sur le territoire de la Communauté urbaine
Caen la mer Normandie

1 921 629 heures d'insertion
depuis 2007

ÉVOLUTION CUMULÉE



LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION SUR CAEN LA MER pour le 1^{er} semestre 2025

Selon les chiffres arrêtés au 15/09/2025, la clause d'insertion a permis de générer

69 726 heures d'insertion

sur le territoire de Caen la mer,

dont **1 089 heures réservées aux :**

EA - ESAT (Entreprises Adaptées - Etablissements ou Services d'Aide par le Travail)

et SIAE (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique)

> **289** contrats de travail via la mise à disposition de salariés, l'embauche directe, le recours à la sous-traitance ou co-traitance

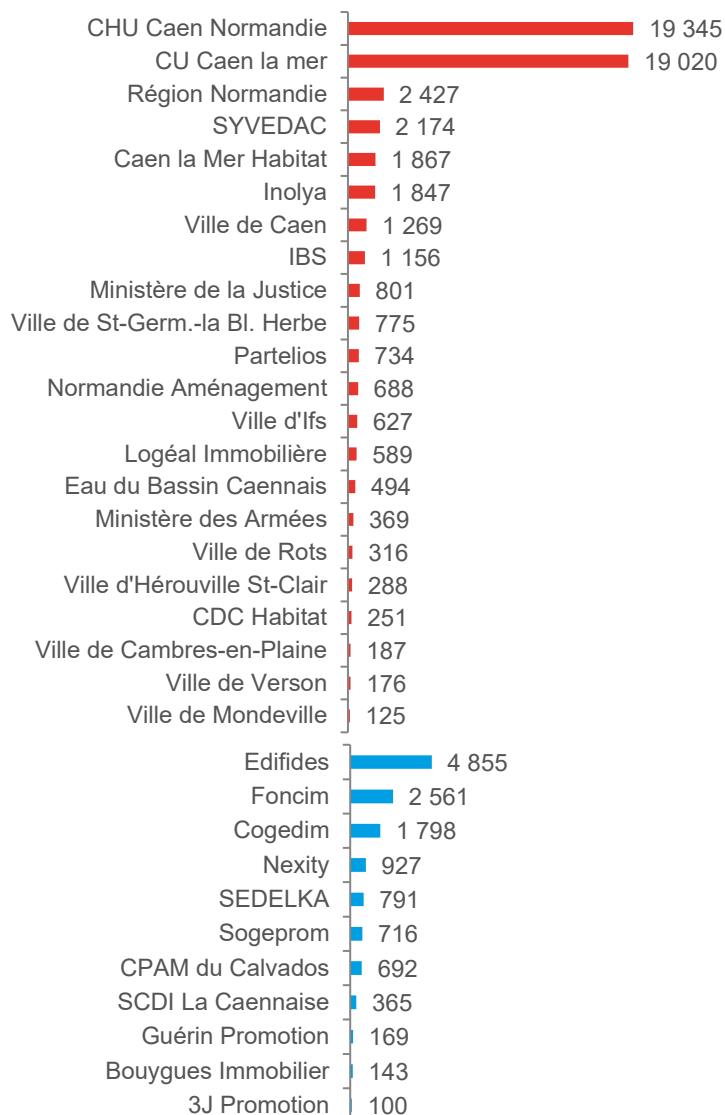
> **93** opérations clausées, 67 issues de la commande publique 26 du secteur privé (promoteurs privés associés au PLH - Programme Local de l'Habitat)

> **139** marchés / lots clausés

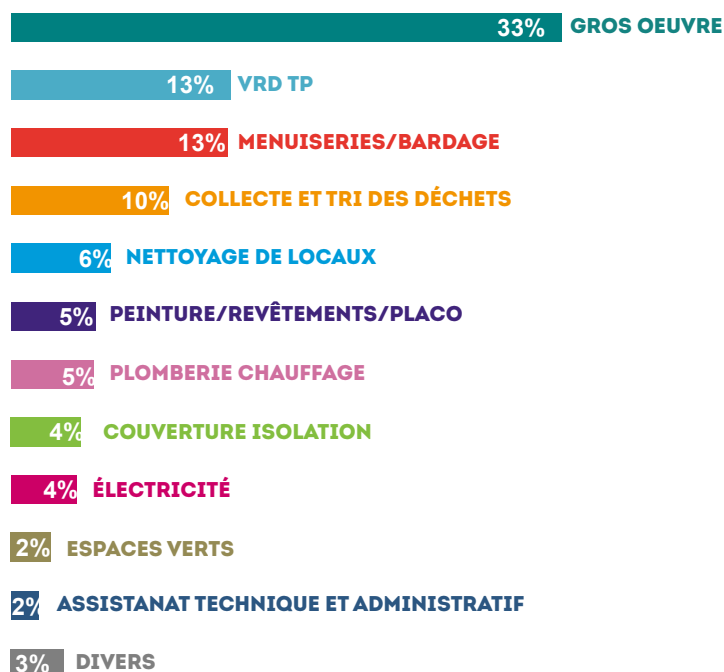
RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION

PAR DONNEUR D'ORDRE

33 donneurs d'ordre publics et privés ont intégré la clause sociale d'insertion dans leurs marchés situés sur le territoire de Caen la mer



PAR ACTIVITÉ CLAUSÉE



PAR STRUCTURE EMPLOYEUSE

- > **29,9%** par des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), dont **29,8%** par des ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)
- > **29%** par des ETT (Entreprise de Travail Temporaire)
- > **26,8%** en embauche directe (CDD, CDI) au sein des entreprises adjudicataires
- > **14,2%** par des GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)
- > **0,1%** par des EA

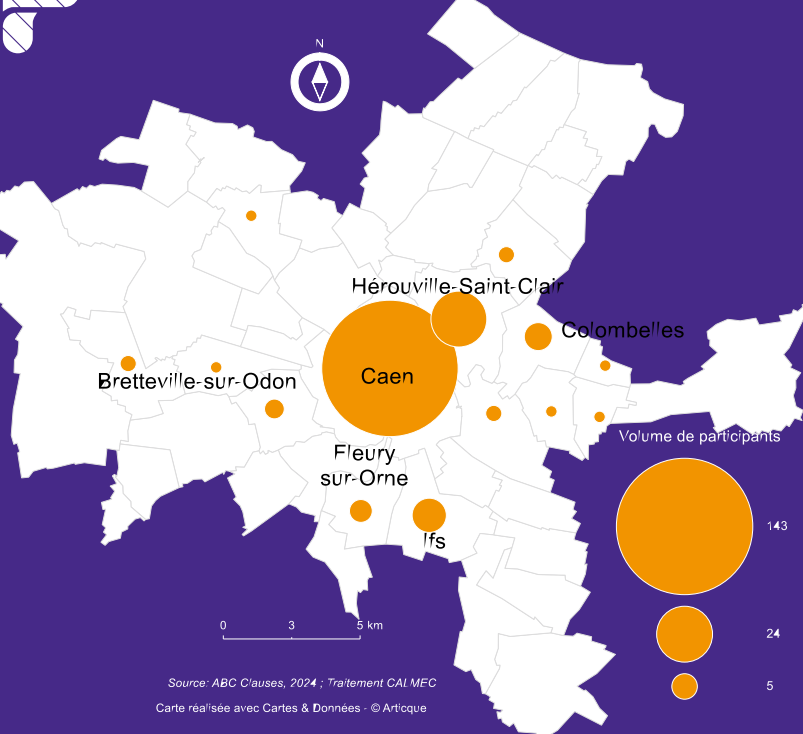
98 entreprises accompagnées

- > **67%** ont moins de 50 salariés
- > **81%** sont des **entreprises normandes** (**62%** du Calvados)
- > **78%** sont du **secteur Bâtiment Travaux Publics (BTP)**

250 salariés en insertion

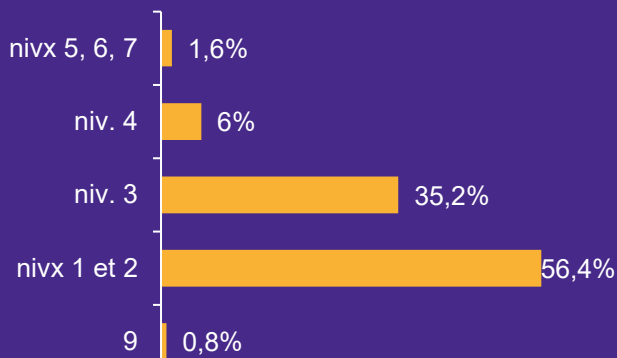
- > **243 hommes** et **7 femmes**
- > **17,6%** DELD (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée)
- > **39,2%** moins de 26 ans / **11%** seniors
- > **5,6%** BRSA (Bénéficiaires du RSA)
- > **4%** reconnus TH (Travailleurs Handicapés)
- > **17,2%** sont BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale)

RÉPARTITION PAR COMMUNE



- > **51** sont issus d'une commune **en dehors de Caen la mer**

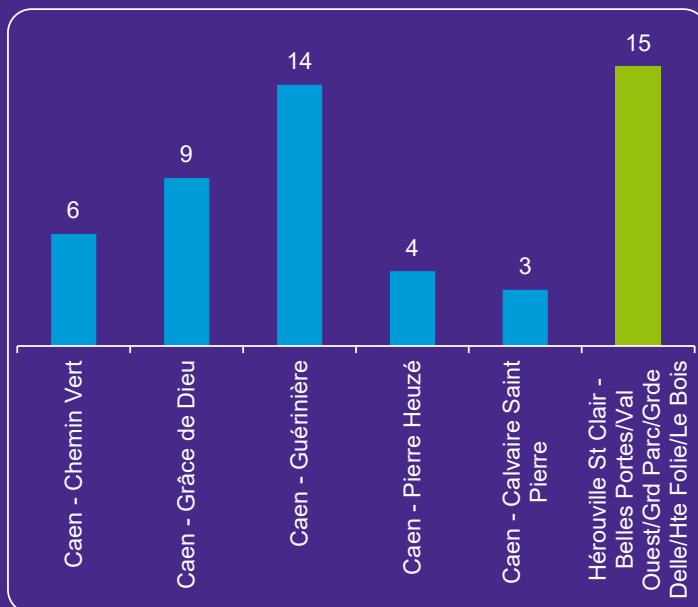
RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION (Nomenclature 2019)



niv 5, 6, 7 : Bac +2 et + (anc. niv. I, II, III)
niv 4 : Bac (anc. niv. IV)
niv 3 : CAP - BEP (anc. niv. V)
niv. 1 et 2 : sans diplôme (anc. Niv Vbis- VI)
9 : diplôme étranger sans équivalence

RÉPARTITION PAR QPV

- > **51 personnes** sont issues d'un **QPV** (Quartier Prioritaire Politique de la Ville)



PRESCRIPTION - DÉTECTION

CALMEC mobilise un réseau professionnel riche et varié de prescripteurs dans la détection, l'identification des publics en insertion :

- > **35,2%** du public prescrit par le réseau local IAE (Insertion par l'Activité Économique - dont 36,9% par les ETTI, DYNAMIC et A2I)
- > **24,8%** par une ETT
- > **19,6%** par les partenaires locaux emploi - insertion (PLIE, Enefa, E2C, CSE, GEIQ, autres)
- > **5,2%** du public prescrit par le SPE (Service Public de l'Emploi)
- > **15,2%** par les entreprises elles-mêmes

Nouvelle Délégation de Service Public Transport de Caen la mer : un engagement fort pour l'insertion

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Communauté urbaine Caen la mer a confié la gestion de son réseau de transport urbain à RATP Dev, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) d'une durée de 6 ans.

Ce changement de délégataire marque une nouvelle étape pour le territoire, avec la volonté affirmée de renforcer la qualité du service public tout en intégrant des objectifs sociaux ambitieux, avec la volonté de placer l'insertion professionnelle au cœur du projet. Ainsi, une clause d'insertion a été intégrée au contrat, traduisant la volonté de Caen la mer de faire du réseau de transport un véritable levier d'accès à l'emploi pour les publics éloignés du marché du travail.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette clause, Caen la mer a mandaté CALMEC pour travailler en étroite collaboration avec RATP Dev afin de garantir



l'atteinte des objectifs fixés : sur la durée totale de la DSP, ce sont **91 000 heures d'insertion** qui

devront être réalisées, ce qui représente environ 50 recrutements en insertion (entre 7 et 12 recrutements par an selon les besoins d'exploitation).

L'enjeu est double : répondre aux besoins en main-d'œuvre du réseau de transport et proposer des parcours d'insertion adaptés, permettant à des personnes en difficulté d'accéder à un emploi durable. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociale de Caen la mer et de RATP Dev, qui souhaitent faire du réseau de transport urbain un acteur engagé en faveur de l'emploi local et de la cohésion sociale.

Immersion au Centre pénitentiaire de Caen pour nos acheteurs publics !

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Rennes - Bretagne, Normandie & Pays de la Loire et CALMEC se sont associés et ont organisé une matinée riche en découvertes au sein du Centre pénitentiaire de Caen rue du Général Moulin.

Les ateliers ATIGIP (métallerie), ARF (peinture / sablage), FAPRELEC (câblage), JR Sous-Traitance (palette et production bois) ont ouvert les portes de leurs ateliers pénitentiaires à des acheteurs potentiels



du territoire, afin de les sensibiliser sur l'opportunité de mobiliser leur offre de services pour leurs achats socialement responsables. A leurs côtés, l'entreprise JM BON qui par son témoignage a mis en évidence la synergie puissante entre la commande publique, l'engagement social et la performance économique, prouvant que les marchés publics peuvent générer un **double impact : économique et social.**

L'ordonnance du 19 novembre 2022 a étendu la possibilité de **réserver un marché aux entreprises implantées en établissement pénitentiaire et employant des personnes détenues.**

Article L2113-13-1 du code de la commande publique



L'équipe Clause CALMEC innove pour un territoire plus inclusif

Les facilitatrices de la clause sociale montent en compétences pour **répondre aux marchés de maîtrise d'œuvre**, notamment sur la **prestation intellectuelle**. Cette évolution ouvre la voie à des parcours d'insertion qualifiants dans des métiers tels que surveillant de chantier, chargé d'affaires BTP ou assistant technique. En ajustant leur accompagnement, elles renforcent le lien entre les entreprises et les publics en recherche d'emploi, favorisant une insertion durable et adaptée aux besoins du territoire.

Une démarche concrète pour faire de la commande publique un véritable levier d'emplois pérennes.

VOS INTERLOCUTEURS



Céline PERRIOT
Responsable
02 31 44 42 45
c.perriot@calmec.fr

Lise ANDRÉ
Facilitatrice -
relation entreprises
07 56 36 62 75
Landre@calmec.fr

Gwénaëlle BEDELL
Facilitatrice -
relation entreprises
02 31 39 39 05
g.bedell@calmec.fr

Maria GODINA
Facilitatrice -
relation entreprises
02 31 39 39 03
m.godina@calmec.fr

Amandine RAOUL
Assistante maîtrise
d'ouvrage
02 31 39 39 09
a.raoul@calmec.fr



Maison de l'emploi & de l'orientation, 1 place de l'Europe
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
Email : contact@calmec.fr / www.calmec.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



et le concours financier des bailleurs sociaux

